

# Patrice Hamel

## L'articulation des procédures

(sur la Réplique n° 19)

▪ in Formules n° 6, éd. Noesis, 2002

Tout l'intérêt que chaque *Réplique* est capable de susciter ne repose assurément pas sur la seule satisfaction d'y déceler l'aboutissement d'une contrainte formelle produisant un ambigramme<sup>1</sup>. Devant ces œuvres, il s'agit plus précisément d'être attentif à l'articulation minutieuse de quatre procédures distinctes ayant pour but de rendre conscient l'observateur des opérations mentales multiples qu'il effectue pour établir devant lui les réalités apparentes et les articuler aux représentations qu'elles permettent d'inférer. Ce que nous allons rapidement évoquer à partir du N° 19 publié dans ces pages.

\*

Nous le savons – mais nous oublions régulièrement ce savoir – avec la langue, le signifiant a tendance à s'évaporer lorsque le signifié apparaît du fait de leur relation arbitraire et du seul rôle fonctionnel qu'on attribue en général à celle-ci. Nous ne mémorisons pas les spécificités du signifiant puisque, sauf structure particulière, nous ne les remarquons que pour accéder par convention à d'autres choses qu'eux-mêmes. L'affaire s'aggrave dans l'écrit car la plupart du temps nous tenons encore moins compte du fait que les signifiants ne se résument pas à ce qui est palpable, c'est-à-dire les éléments visuels, qui fournissent seulement l'appui de leur construction.

D'une part en effet, le signifiant grammatical nous conduit vers un signifiant phonique imaginé (les sons virtuels des syllabes écrites)<sup>2</sup>. D'autre part, et nous y reviendrons, ce signifiant grammatical n'est pas toujours entièrement matérialisé.

Mais il y a davantage. En effet, les composants formels ont tendance à s'évaporer non seulement parce que le signifié (qu'il soit phonique ou sémantique) l'emporte lorsque le signifiant est utilisé comme un simple support pour accéder à lui, mais également parce que la lecture des lettres nous fait oublier les particularités exactes des traces convoquées.

Tout affairés à comprendre le contenu des mots supposés inscrits devant nous, nous organisons ce que nous voyons pour y déceler les formes des lettres se distinguant du pur visuel. Il est clair que nous ne voyons pas la même chose lorsque nous comprenons que nous avons affaire à un « R » dans la *Réplique n° 19* ([v. illustration en fin d'article](#)) et lorsque nous percevons le dessin en tant que tel des lignes utilisées à cet endroit. C'est pourquoi, si nous souhaitons que le mot ne soit pas seulement porteur de sens ou de sons *via* les structures grammaticales évanescentes mais qu'il permette de rendre le lecteur apte à saisir les facteurs de son apparition visuelle, il est nécessaire de réaliser un travail supplémentaire d'inscription.

Un travail effectué sur une structure formelle explicite affectant les constituants sensibles est un moyen de faire prendre conscience de la part strictement visuelle des traces utilisées. Ainsi le signalement explicite de la symétrie formelle telle que je l'utilise peut gêner suffisamment la lecture courante pour que le lecteur s'arrête un instant sur elle et la remarque, car, pour donner un exemple, la lecture du second « R » aplati d'un côté et du « C » orné de l'autre contredit les formes visibles identiques, à l'inversion près, auxquelles ces lettres sont donc simultanément associées. Nulle hiérarchie dans le rôle des diverses lignes employées pour les dessins des figures, au contraire des tracés devenus utiles à la reconnaissance de certaines lettres (par exemple le grand segment de cercle à la droite du « C ») ou superfétatoires dans d'autres cas (la courbe de gauche du second « R » qui n'est qu'une verticale déformée).

Nous sommes ainsi conduits, d'une part, à envisager les traces visuelles en tant que telles, celles qui se réduisent à ce que l'on perçoit d'un point de vue plastique, et, d'autre part, à réaliser les différences qu'elles entretiennent avec les lettres qui apparaissent lorsque nous structurons notre perception dans ce but<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Un ambigramme est réalisé lorsque les différentes orientations d'un même ensemble de traces permettent de lire plusieurs mots, ou parties de mot, pouvant de surcroît être identiques ou dissemblables.

<sup>2</sup> Tous deux, faut-il le signaler ?, permettant d'accéder au signifié sémantique.

<sup>3</sup> Je nomme ces structurations perceptuelles des conformations. Cf. « Emergence de lettres (une lecture cognitive) » de Patrice Hamel in Formules N°1.

Au sein des *Répliques*, l'inscription de deux structures perceptuelles distinctes autorise tout autant la prégnance du visuel que la mise en évidence du signifiant grammatique.

Sont ainsi articulés de manière à leur donner la même importance, le *vu* et le *lu perçu*.

\*

Mais l'aspect formel des traces contredit la structure des lettres d'autant plus que celles-ci sont incomplètes. C'est pourquoi dans une *Réplique* quelques lettres se présentent comme un mixte de perception et d'imagination. Si certaines parties de lettres sont en effet entièrement issues de l'organisation perceptuelle des traces réellement présentes sur la page, d'autres sont complétées mentalement par l'observateur. C'est le cas par exemple d'un bout de « n » absent ou de la séparation entre deux lettres combinées. Ces caractéristiques virtuelles permettent par ailleurs de mettre en valeur la part visuelle strictement actualisée des formes convoquées.

Dans les *Répliques* les causes de l'apparition des groupes de lettres ne reposent donc pas uniquement sur la perception. La prégnance de l'imagination dans l'élaboration du signifiant grammatique s'avère tout aussi importante. La mise en évidence du rôle de l'observateur et la mise en cause de la seule matérialité apparente dans la constitution du signifiant grammatique sont donc manifestes.

Mais ces formes imaginées ne peuvent apparaître à l'esprit qu'à condition d'inscrire des indices suffisamment explicites pour le lecteur.

Un difficile équilibre doit être trouvé puisqu'il s'agit de rendre conscient l'observateur que c'est lui qui construit les éléments signifiants et de lui permettre de les trouver sans aides externes. Une relation particulière s'établit entre les structures qui semblent inscrites réellement sur la page et les structures mentales de l'observateur susceptibles de provoquer des représentations virtuelles (en l'occurrence certaines parties de lettres).

Au sein des *Répliques*, l'inscription de deux nouvelles manières distinctes d'appréhender les formes autorise tout autant la prégnance du matériau concret apparent que la mise en évidence du signifiant grammatique absent.

Sont ainsi articulés de manière à leur donner la même importance, le *vu* et le *lu imperçu*.

\*

Si la lecture des lettres permet d'accéder au mot global, la reconnaissance du mot entier permet non moins de préciser la nature des lettres à décrypter qui le constituent.

Le choix du lexique utilisé n'est donc pas indifférent puisqu'il peut favoriser, parmi les structures formelles possibles des lettres du mot choisi, celles permettant l'inscription des deux structures perceptuelles déjà évoquées et non moins l'inscription des structures autorisant la représentation mentale des formes virtuelles.

L'élaboration d'une *Réplique* consiste non moins à choisir un mot dont le sens soit relié, d'une manière ou d'une autre, à la forme des traces visuelles qui affecteront les lettres employées, et sans faire appel à une culture particulière (sinon connaître la langue utilisée bien entendu) ou à un contexte extérieur (comme le nom d'une personnalité).

La prise en compte du sens est donc importante car elle permet l'autodésignation des opérations effectuées qui facilite leur repérage et s'oppose ainsi, mais pour des raisons spécifiques, à la relation symbolique arbitraire (si, avec un mot, l'agencement des lettres donne arbitrairement accès au sens, selon une convention partagée par une communauté linguistique, le signifié d'une *Réplique*, en revanche, désigne bien logiquement des relations entre les lettres mais pour des raisons d'une tout autre nature).

Le mot qu'il est possible d'appréhender de multiples façons sur les pages qui suivent est la traduction française de « feed-back » et se définit comme « un effet réactionnel engendré dans un mécanisme par son propre fonctionnement dont il assure un contrôle ». Il semble bien que cela puisse concerner la *Réplique N° 19* dont l'autorégulation est particulièrement manifeste puisque le mot lui-même, tel que je l'ai dessiné, donne l'impression d'agir en contrôlant le retour de formes identiques, mais inversées : celles des traces visuelles qui tout en réapparaissant retournées permettent de déduire le signifiant grammatique. Davantage, le mot complet, pour

s'autodésigner, doit nous inciter à lire les lettres mêmes qui autorisent que ce sens advienne, en feed-back. En effet, si nous ne sommes point trop amnésiques nous pouvons nous rappeler que les formes initialement vues n'étaient pas exactement celles que nous décryptons désormais en lisant.

C'est donc par l'intermédiaire des lettres à partir du groupement desquelles le sens se constitue que ce dernier peut désigner la structure visuelle des formes perçues sur lesquelles repose en s'organisant autrement la construction du signifiant grammatical. Et le mot assure non moins le contrôle de son propre fonctionnement puisqu'il gère le mécanisme mental qui reconsidère les percepts initiaux pour en faire les lettres qui aboutiront à l'aspect sémantique.

Sont ainsi articulés de manière à leur donner la même importance, le *vu*, le *lu* et le *conçu*.

\*

L'élaboration d'une *Réplique* enfin suppose aussi de prendre en compte certaines particularités du lieu d'accueil.

Que les deux *Versions* de la *Réplique n° 19* soient installées de chaque côté de la pliure qui divise symétriquement l'exemplaire de *Formules*, autorise sans doute d'autres relations privilégiées, mais cette fois entre le lieu d'accueil et l'emplacement de la part imprimée de l'œuvre.

(Le n°6 de *Formules* présente donc deux doubles pages, sur chaque page une moitié de mot, négative l'une de l'autre tant par la forme que par la couleur : d'abord blanc sur noir et noir sur blanc, puis l'inverse. On se représentera facilement le dispositif grâce à la photo jointe qui montre une autre *Version* de la même *Réplique*).

En étant le négatif l'une de l'autre, les doubles pages de *Répliques* se complètent, s'imbriquent. Ce que l'on peut constater en rapprochant progressivement les doubles pages vers l'intérieur du livre.

De surcroît, en inversant leur orientation, le recto et le verso de la feuille centrale se superposent. Ce que l'on peut constater en regardant à travers son épaisseur translucide.

Autant de particularités qui parviennent à focaliser l'attention sur certaines caractéristiques peu exploitées du livre qui devient de ce fait un objet à part entière désormais digne du même regard que son impression (le blanc qui côtoie l'encre notamment acquiert ainsi un statut identique).

Sont ainsi articulés de manière à leur donner la même importance, le *vu*, le *lu*, le *conçu* et l'*in situ*.



**Réplique n°19 (2000), Version n°4 (2002), Le sens de la visite**, exposition personnelle dans six lieux du Xe arrdt de Paris, 2002. Banderoles fixées sur la balustrade de la terrasse du Point P (dont le bâtiment est situé près du canal St Martin), visible depuis l'extrémité du quai de Jemmapes (Métro Louis Blanc). (photo : Fabrice Fouquet)